Nettoyage des laboratoires de culture par la société de nettoyage

Salles		Remarques	Périodicité
235A, B, C	**P3**	**Interdiction d'entrer**	**Tous les jours du lundi au vendredi** hormis jours fériés
234	Lignées	**Nettoyage particulier**	
238	Culture primaire		
240	Cellules embryonnaires		
241	Monoclonaux		
235/235D/239	Sas et couloir culture/Laverie/local technique		
Couloir	Couloir central	**Nettoyage normal**	
233	bactério		
236/237	Cytométrie 1 et 2		
230-231	Sanitaires 1 et 2	**Nettoyage normal**	

1. MATÉRIEL

1.1 Matériel nécessaire

- Détergent désinfectant pour le sol (fourni par l'équipe de nettoyage)
- Balai avec réservoir (fourni par l'équipe de nettoyage)
- Serpillères jetables (fournies par l'équipe de nettoyage)
- Blouse jetable (fournie par l'Unité de Recherche)
- Surchausses (fournie par l'Unité de Recherche)

1.2 Rangement

- Ce matériel de nettoyage est dédié UNIQUEMENT aux laboratoires de culture.
- Il est stocké dans la laverie et ne quitte pas l'espace culture

2. MODE OPÉRATOIRE

Note : Les chiffres entre () correspondent aux chiffres sur l'annexe 1

2.1 Entrée dans l'espace culture

- **La cireuse et le chariot ainsi que tous les produits, chiffons, etc. utilisés pour tout le bâtiment ne doivent impérativement pas franchir les démarcations au sol signalant l'entrée en espace culture (scotch)** *(cf annexe 1 : pointillés bleux).*
- **Il est interdit d'entrer dans les L2 avec des chaussures de ville**
- Prendre des **surchausses** et une blouse jetable dans les étagères à droite dans l'entrée du couloir et les mettre avant de franchir la démarcation au sol *(1).*
- Prendre le matériel de nettoyage rangé en laverie *(2).*
- En entrant dans les salles de culture, marcher sur les tapis bactéricides.
- Lors du passage dans le sas : TOUJOURS FERMER UNE PORTE AVANT D'EN OUVRIR UNE AUTRE.

2.2 Nettoyage de l'espace culture (nettoyage particulier)

- Il est impératif nettoyer les pièces dans l'ordre qui suit (cf. annexe 1):
 - *(3) (4) (5)* les salles de culture 238, 241 et 240
 - *(6)* le sas de culture menant aux salles 238, 240 et 241 (sas 235 et local 239)
 - *(7)* la salle de culture 234
 - *(8)* la laverie
- Nettoyage du sol uniquement.
- **Utiliser le matériel spécifique pour la culture et changer de serpillère entre chaque pièce.**
- Vider les poubelles à papier et changer les sacs poubelles quotidiennement.

2.3 Sortie de l'espace culture

- *(9)* Ranger les produits, balai, serpillère dans la laverie.
- En franchissant la démarcation au sol, retirer la blouse et les surchausses et les jeter dans la poubelle jaune située dans le couloir.

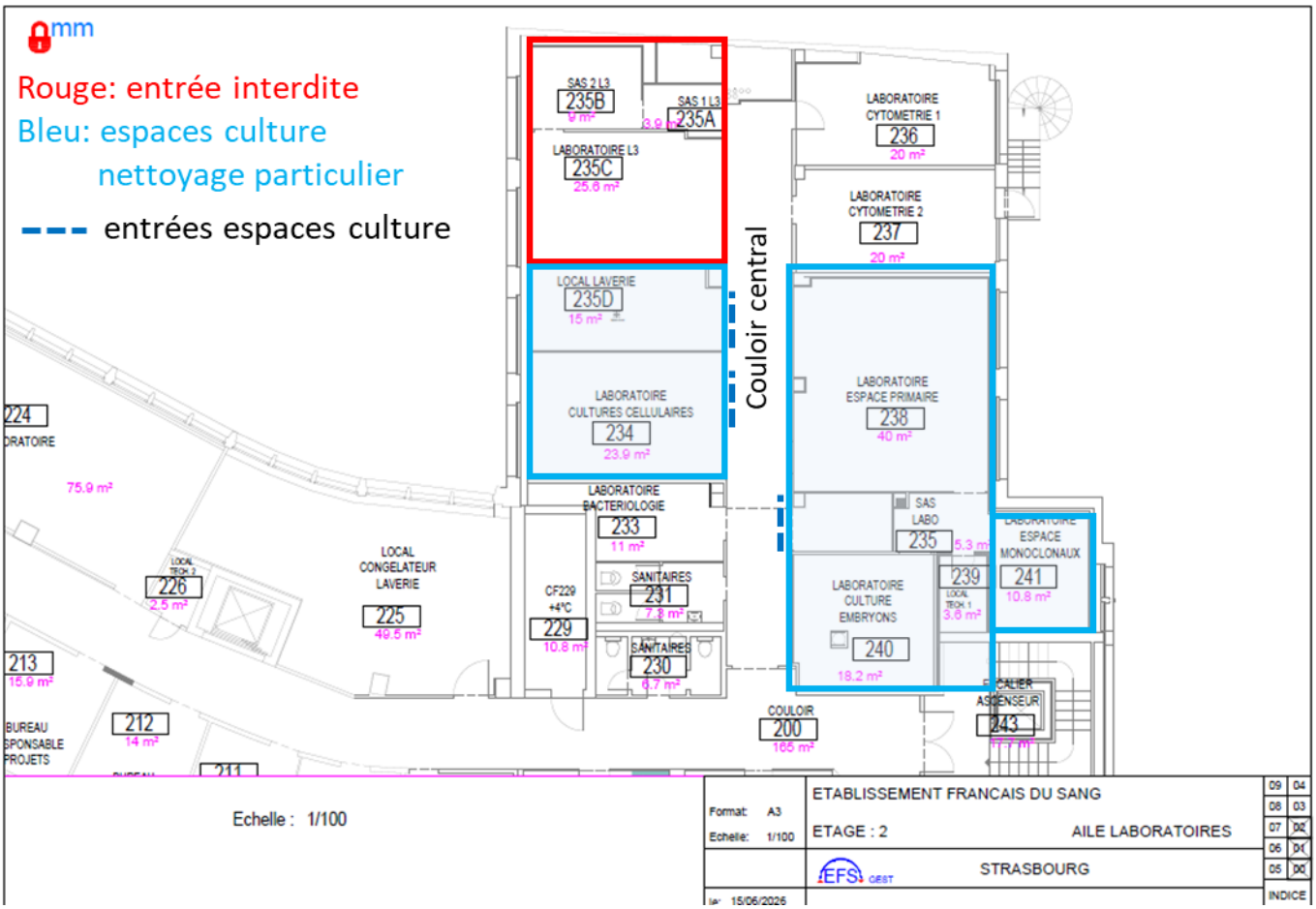
2.4 Nettoyage des toilettes, du couloir et des laboratoires de cytométrie.

- Les toilettes, le labo de bactério (233), les labo de cytométrie (236 et 237) et le couloir central de culture sont nettoyés selon le processus classique avec le chariot et produits utilisés pour tout le bâtiment.

3. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Ne pas toucher aux paillasses, ni au matériel dans les salles de culture.
- Ne pas toucher aux poubelles jaunes dans les salles de culture.
- Ne pas changer les tapis bactéricides.

4. ANNEXE : Plan des laboratoires et flux de circulation pour le nettoyage



Nettoyage des animaleries par la société de nettoyage Service Recherche

IMPORTANT :

- **Faire l'animalerie 915 avant la 909, 912 et 914**
- **Ne pas retourner en 915 après être allé en 909, 912 et 914**
- **Bien fermer les portes : ne jamais ouvrir les 2 portes du sas en même temps**

1. MATÉRIEL

1.1 Matériel nécessaire

- Détergent désinfectant pour le sol (fourni par l'équipe de nettoyage)
- Balai avec réservoir (fourni par l'équipe de nettoyage)
- Franges de lavage à plat jetables (fournies par l'équipe de nettoyage)
- Blouse jetable (fournie par l'EFS)
- Surchausses (fournies par l'EFS)
- Charlottes (fournies par l'EFS)

1.2 Rangement

- Ce matériel de nettoyage est dédié UNIQUEMENT aux animaleries.
- Il est stocké:
 - dans un placard dans le couloir 915 B
 - dans le sas 909 (balai accroché au mur ; franges de lavage à plat et détergeant sous l'évier)

2. MODE OPÉRATOIRE

2.1 Entrée dans l'animalerie

- **Respecter impérativement les consignes d'entrée et de sortie des animaleries : ALC/REC/FI/201 affichées dans les sas**

2.2 Nettoyage

- Nettoyage et désinfection (balayage humide) des sols avec le détergeant et le balai dédié
- Vider les poubelles situées dans les pièces suivantes :
 - 917D, 917C, 915B, 925
 - 909B, C, D
 - 912 et 914
- Nettoyage des bureaux (salle 917D)
- Note : Les salles d'hébergement des animaux sont entretenues par le personnel EFS.

2.3 Sortie de l'animalerie

- Ranger les produits, balai, franges de lavage à plat dans l'espace dédié
- **Respecter impérativement les consignes d'entrée et de sortie des animaleries : ALC/REC/FI/201 affichées sur les portes**

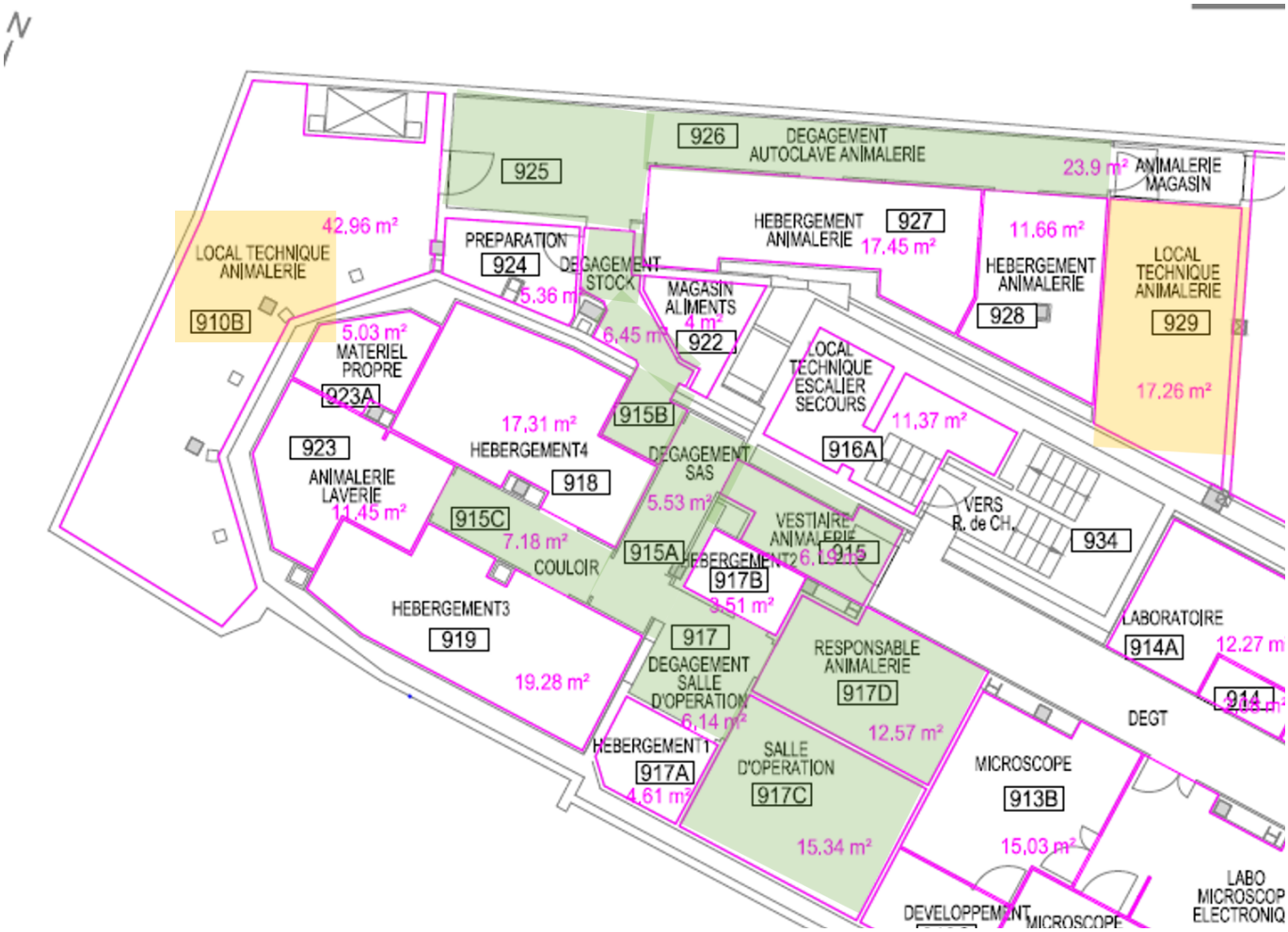
3. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Ne pas toucher aux paillasses, ni au matériel.
- Ne pas toucher aux poubelles jaunes (DASRI).
- Ne pas changer les tapis bactéricides.

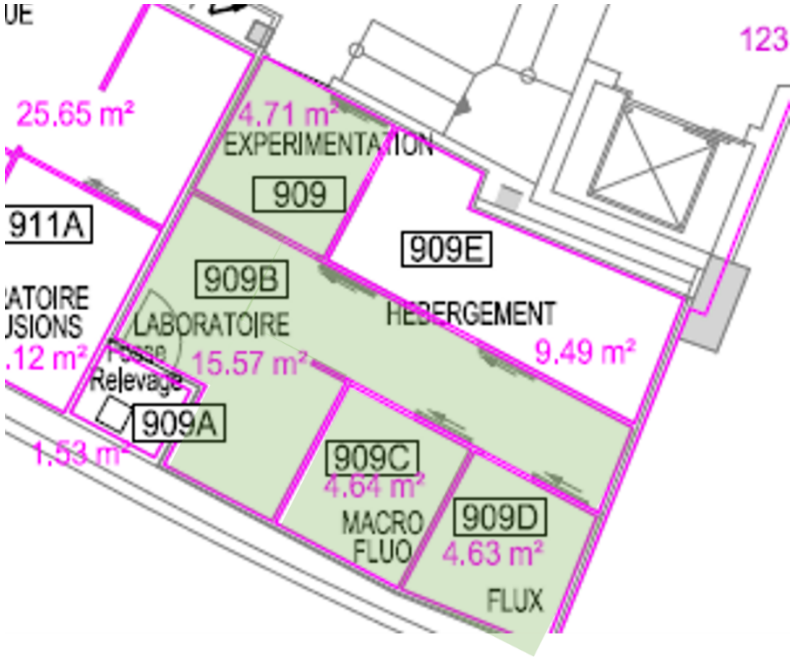
4. PLANS DES LOCAUX

En vert : les espaces où le ménage est réalisé par le prestataire quotidiennement.
En orange : les espaces où le ménage est réalisé ponctuellement par le prestataire ou sur demande de l'EFS.

4.1. Animalerie 915



4.2. Animalerie 909



4.3. Animalerie 912 et 914



Consignes d'Entrée et de Sortie dans l'animalerie 915

ENTREE

- **Refermer soigneusement la porte de l'animalerie**.
- **Enlever sa blouse personnelle** ou son manteau : la blouse devra être rangée dans le placard n°2; le manteau sera rangé dans le placard n°3.Les zootechniciens sont déjà vêtus d'un pantalon et d'un polo dédié.
- **Se laver les mains** avec le savon**.**
- **Se vêtir d'une blouse propre et d'une charlotte prendre une paire de couvre chaussures** situées dans les placards n°1 et n°2.
- **Marcher sur le tapis collant**
- **Enfiler les couvre-chaussures** et poser le pied avec les couvre-chaussures de l'autre côté du tapis collant (côté animalerie) Le personnel de l'animalerie possède ses propres chaussures dédiées à la zone
- **Entrer dans l'animalerie.**
- **Refermer la porte** du sas donnant dans l'animalerie lors de l'accès ainsi qu'à la sortie.
- Quand les personnes sont **au contact des animaux ou de tout matériel en contact avec les animaux**, elles portent un **masque chirurgical et des gants**

Ne jamais laisser la porte de l'animalerie et la porte du SAS ouvertes en même temps

Ne jamais élever excessivement la voix, ni faire de bruit intempestif en présence des animaux

Consignes d'Entrée et de Sortie dans l'animalerie 915

SORTIE

- **Passer sur le tapis collant**

- **Retirer les couvre-chaussures** et les jeter dans la poubelle rangée sous le lavabo. Le personnel de l'animalerie a préalablement accroché ses chaussures sur les crochets prévus à cet effet dans l'animalerie

- **Se laver les mains.**

- **Ôter la blouse de l'animalerie** : la suspendre dans le placard n°2. Le personnel de l'animalerie suspend sa blouse dans le placard n°2 et enlève son pantalon et son tee-shirt dans son vestiaire

Refermer soigneusement la porte de l'animalerie.

Consignes d'Entrée et de Sortie dans l'animalerie 909 – 914 - 912

Attention en 909 les portes ne s'ouvrent pas en même temps.

Si l'une est ouverte l'autre est fermée.

ENTREE

- Laisser les blouses de laboratoire dans le SAS d'entrée
- Mettre une blouse propre provenant du 2ème étage ou du stock à côté du monte-charge
- Se laver les mains
- Prendre une paire de sur-chaussures et une charlotte
- Marcher sur le tapis collant
- Mettre des sur-chaussures et poser le pied couvert de l'autre côté du tapis
- Entrer dans la zone
- Quand les personnes sont au **contact des animaux ou de tout matériel en contact avec les animaux**, elles portent un **masque chirurgical et des gants**

Ne jamais élever excessivement la voix, ni faire de bruit intempestif en présence des animaux

SORTIE

- Passer le tapis collant
- Mettre les sur-chaussures dans la poubelle
- Mettre la blouse dans le panier de linge sale dans le couloir
- Récupérer la blouse de laboratoire
- Ne pas aller dans l'animalerie 915 avant le lendemain

Attention les portes de la zone 909 ne s'ouvrent pas en même temps. Si l'une est ouverte l'autre est fermée. Ouvrir les portes du SAS avec le badge et les boutons appropries, ne jamais forcer les portes.

Ne jamais élever excessivement la voix, ni faire de bruit intempestif au sein de l'animalerie.

Après avoir pénétré dans une des zones 914-912 ou 909, il est interdit dans la même journée d'entrer dans la zone 915